

Factsheet: BlueBay Funds BlueBay Investment Grade Bond Fund R - EUR (Div)

Rapport mensuel au 31-07-24

Durée indéterminée

Catégorie: Fonds international d'obligations de sociétés type 'investment grade'

VNI: **108,90** EURRating Morningstar™: 

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Le Fonds vise à vous assurer un rendement grâce à un mélange de stratégies : génération de revenus et croissance du montant initial investi. Il investit principalement dans des titres de créance négociables qui versent un intérêt fixe. Le Fonds vise des rendements meilleurs que ceux de son indice de référence, l'indice iBoxx Euro Corporates. Il peut investir des montants substantiels dans d'autres indices si les conditions du marché le justifient. Au moins les deux tiers des investissements du Fonds se feront dans des obligations à revenu fixe notées « investment grade » et émises par des États, banques et entreprises situés dans des pays européens dont l'emprunt d'État présente une note de type « investment grade ». Au moins les deux tiers des investissements du Fonds seront libellés dans les monnaies des pays de l'Union européenne. Jusqu'à un tiers des actifs du Fonds peut être libellé dans les monnaies de pays non européens dont l'emprunt d'État à long terme présente une note de type « investment grade ». Jusqu'à 15 % des actifs du Fonds peuvent être investis dans des titres de créance négociables à revenu fixe ayant reçu une note inférieure à « investment grade », à condition que ces titres de créance négociables ne présentent pas une note inférieure à B-/B3 ou toute note équivalente attribuée par une agence de notation de crédit. Le Fonds peut utiliser des produits dérivés (tels que des contrats à terme, des options et des contrats d'échange, liés à la hausse et la baisse d'autres actifs) pour obtenir, accroître ou réduire l'exposition à des actifs sous-jacents et peut donc créer de l'endettement, ce qui peut avoir pour conséquences de plus grandes fluctuations dans la valeur du Fonds. Le gestionnaire du Fonds s'assurera que l'utilisation de produits dérivés ne modifie pas réellement le profil de risque général du Fonds.

Cette politique d'investissement provient intégralement du document « Informations clés pour l'investisseur ».

Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 05-09-08 au 31-07-24



 BlueBay Funds BlueBay Investment Grade Bond Fund R - EUR (Div) (sans les dividendes bruts éventuels)

 BlueBay Funds BlueBay Investment Grade Bond Fund R - EUR (Div) (compte tenu des dividendes bruts éventuels réinvestis)

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

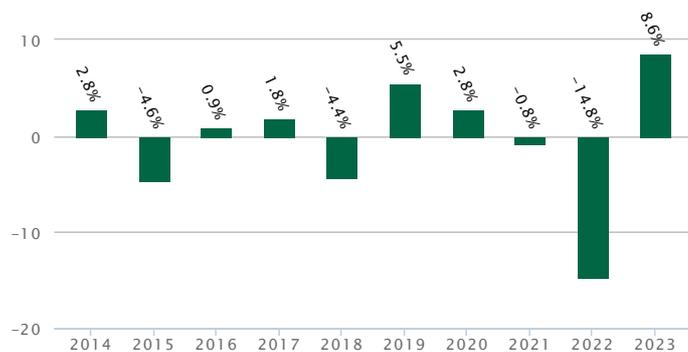
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-07-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
BlueBay Funds BlueBay Investment Grade Bond Fund R - EUR (Div)	+1,67%	+2,55%	+2,62%	+7,94%	-2,28%	-0,22%	+1,00%	+3,30%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-23*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



BlueBay Funds BlueBay Investment Grade Bond Fund R - EUR (Div)

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav), compte tenu des dividendes éventuels distribués et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Composition

Positions principales

CITILDN ETD - USD Cash Collateral	4,42%
BKO 2 1/2 03/25 REGS	3,10%
BKO 3.1 09/25 REGS	2,17%
BKO 2.2 12/24 REGS	1,88%
TOYOTA 4.05 09/29 REGS	1,37%
CGMI OTC CLR - EUR Cash Collateral	1,15%
BKO 2.8 06/25 REGS	1,07%
UBS 2 7/8 04/32 REGS	1,06%
ATOSTR 2 01/30 REGS	1,01%
REDEXS 4 3/8 05/31 REGS	0,86%

Caractéristiques

Général

Dividendes bruts

Distribue un dividende	Oui
Périodicité des dividendes	dividende annuel

Dividendes historiques

2024	Date de paiement	05-07-24
	Date ex-dividende	28-06-24
	Dividende brut	4,10 EUR
2023	Date de paiement	07-07-23
	Date ex-dividende	30-06-23
	Dividende brut	3,15 EUR
2022	Date de paiement	07-07-22
	Date ex-dividende	30-06-22
	Dividende brut	1,86 EUR
2021	Date de paiement	07-07-21
	Date ex-dividende	30-06-21
	Dividende brut	2,01 EUR
2020	Date de paiement	07-07-20
	Date ex-dividende	30-06-20
	Dividende brut	2,50 EUR

L'indicateur de risque



Le tableau de l'Indicateur synthétique de risque et de rendement

Type de parts de la classe d'actions	Actions de distribution
Taille de la classe d'actions	285.838.916,22 EUR
Taille du compartiment	2.554.935.851,79 EUR
Nombre de parts de la classe d'actions	2.306.826,86
Devise	EUR
Code ISIN	LU0357317923
Benchmark	iBoxx Euro Corporates
Horizon d'investissement	Minimum 3 ans
Structure juridique	Compartiment de société d'investissement de droit luxembourgeois BlueBay Funds
Compartiment de	Compartiment de BlueBay Funds
Service financier	Caceis Belgium - Avenue du Port 86C bt 315 - 1000 Bruxelles - Belgique
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Bluebay Funds Management Company S.A.
Gestionnaire(s)	Andrzej Skiba Marc Stacey Thomas Moulds Tom Moulds

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI de la classe d'actions	100,00 EUR au 05-09-08
Périodicité	Quotidiennement
Publication sur le site internet	http://www.beama.be https://www.tijd.be https://www.lecho.be https://www.bluebay.com

Souscription minimale

Minimum de souscription initial	0,00 EUR
---------------------------------	----------

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	12h le jour J, ou J est la date d'évaluation
Date d'évaluation du cours	J
Date-valeur	J+3

montre le classement de la Catégorie en termes de risque et de rendement. Plus le classement est élevé, plus le rendement potentiel mais également le risque de perte de l'argent sont grands. Le tableau utilise une méthode de calcul standard qui est utilisé par toutes les sociétés qui offrent ces Fonds au sein de l'Union européenne. La zone grisée dans le tableau ci-dessus montre le classement de la Catégorie d'après l'Indicateur synthétique de risque et de rendement. Il est basé sur les fluctuations du cours de la Catégorie dans le passé. La Catégorie est classée 3, ce qui est généralement plus qu'une Catégorie qui investit dans des titres de créance à court terme (dit Fonds du marché monétaire), mais moins qu'une Catégorie qui investit dans des actions. Veuillez noter que l'utilisation de telles informations passées ne permet pas de prévoir de manière fiable les performances futures de la Catégorie. Son classement n'est pas garanti et peut changer au fil du temps. Même la catégorie la moins risquée n'est pas dénuée de risques. L'indicateur synthétique de risque et de rendement ne tient pas compte des éléments suivants : - Le marché des titres de créance négociables de type « investment grade » peut parfois devenir illiquide, ce qui pourrait rendre difficile la vente de ces titres de créance négociables ou obliger le Fonds à les vendre à un cours moindre. - Il peut y avoir des cas où une organisation avec laquelle, nous négocions des actifs ou des produits dérivés (en général, un établissement financier tel qu'une banque) s'avère incapable d'honorer ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes pour le Fonds - BlueBay peut subir un dysfonctionnement de son processus, de ses systèmes et de ses contrôles, ou un tel dysfonctionnement dans une organisation sur laquelle le Fonds s'appuie pour fournir ses services, ce qui peut lui générer des pertes.

Frais

Frais d'entrée (par souscription)	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 25.000 EUR: 2,00% 25.000 à 49.999 EUR: 1,75% 50.000 à 74.999 EUR: 1,50% 75.000 EUR ou plus: 1,25%
Frais de sortie	Aucun
Frais de gestion	0,75%
Frais courants	0,91% (change 1x par an)
Frais de conversion	Pas d'application
Commission de performance	Aucun
Swing price	D'application, max 2% sur base de la VNI
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.

Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	Pas d'application
Précompte mobilier sur dividende*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	30%
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.	

* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

Documents

 Document d'informations clés	français
 Prospectus	français
 Rapport annuel	français
 Rapport annuel	anglais
 Rapport semestriel	français
 Rapport semestriel	anglais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <https://www.bluebay.com>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : BlueBay Funds Management Company S.A, 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg ou à l'instance compétente en intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers : ombudsman en conflits financiers (North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, 1000 Bruxelles, Ombudsman@Ombudsfin.be).

Powered by

